

## *Entre recherche et action, quels types de savoir produire?'*

*Introduction au débat sur les usages militants des savoirs et les besoins de connaissance pour l'action et les besoins d'action pour la constitution de connaissance et de savoirs, j'ajouterais.*

### **1.- Perte de liens entre action et connaissance**

Je parts du constat qu'il existe un manque de liens entre action et connaissance, entre celles qui pensent et celles qui font. De quelle manière interroger cette division, parmi la pluralité des divisions existantes – sociale, sexuelle et internationale? La fragmentation du travail – par une division de plus en plus fine des tâches et une rigidification des hiérarchies – empêche de le penser dans une globalité, chaque personne étant en prise avec un fragment de la chaîne, avec comme conséquence une perte de sens et une dilution de la responsabilité, que ce soit lors de prises de décision ou de leur application.

J'illustrerai cette division par deux exemples. Actuellement dans les milieux associatifs et socio-sanitaires notamment, de par une spécialisation des tâches, la plupart des chargé-e-s de relations extérieures parlent et/ou écrivent sur des personnes et des réalités qu'elles/ils ne côtoient pas ou plus. En sciences sociales, plus les chercheuses/eurs ont un statut hiérarchique élevé au sein des instituts ou des laboratoires de recherche, moins elles/ils effectuent les entretiens, par exemple. Pour un gain de temps, ceux-ci, ainsi que leur retranscription, sont délégués.

Toute une série de tentatives et d'expériences, initiée du monde académique comme du monde féministe – dans des contextes et des temporalités différentes – ont, ou ont eu, en commun une volonté de créer ou de restaurer des liens entre les dimensions réflexives et celles d'action. Je vais prendre quatre exemples :

° le collectif *Raisons d'agir* ([www.savoir-agir.org](http://www.savoir-agir.org)) créé autour de Pierre Bourdieu peu après les événements sociaux de fin 95 en France et en soutien aux grévistes. [Le groupe est devenu une association en avril 1998 dont l'objectif principal est de donner plus de force sociale et politique aux travaux, recherches et analyses. Ce collectif a fondé la collection « Savoir/Agir » qui édite de petits livres d'intervention. Il s'est développé au début des années 2000 en Suisse].

° le dernier colloque organisé par Marie-Claire Caloz-Tschopp, *La pensée et l'action dans le pouvoir. Colère: dynamiques soumission-insoumission et création politique*, en avril dernier [le texte de présentation et le programme peuvent encore être téléchargés sur [---

<sup>1</sup> Intervention présentée dans le cadre de la journée \*Militantisme féministe et université: quels projets aujourd'hui?\* organisée conjointement par les Études genre et la Marche Mondiale des Femmes \(MMF\) – Genève, le 16 septembre 2010.](http://www.reseau-</a></p></div><div data-bbox=)

*education-suisse.ch*].

° l'association relais-femmes au Québec, construite comme interface entre des associations, des professionnelles, des chercheuses et des universitaires sur des questions sociales, politiques, et d'éducation. Elle développe des recherche-actions à partir de questions, comme de thématiques rencontrées au quotidien (*www.relais-femmes.qc.ca*).

° ou encore, du côté militant, le *Groupe de travail Solidarité avec les femmes sans statut légal (Collectif du 14 juin)* a soutenu le processus de régularisation des travailleuses domestiques sans statut légal dans une perspective et une analyse de genre. Je reviendrai sur la spécificité de ce groupe de travail.

### *Différentes contraintes*

Les logiques du monde académique sont-elles antinomiques à celles inhérentes au terrain? Entre faire carrière, publier, se faire citer et pas dans n'importe quelle revue, afin de maintenir un Shanghai *rate* le plus favorable à une éventuelle nomination, *versus* un mouvement basé sur une tentative d'action collective et d'échange d'idée – ô combien difficile dans le contexte actuel, les possibilités de relier ces deux dimensions ne relèvent-elles pas de la chimère? Sur le terrain, différents éléments, tels que l'urgence du quotidien, la difficulté de prise de distance, une charge administrative de plus en plus lourde lors de défense et d'accompagnement individuel, signent un manque de temps chronique pour une élaboration intellectuelle, aussi lacunaire soit-elle. La volonté de maintenir certains acquis, dans un contexte de durcissement législatif – entre autres sur les enjeux migratoires et l'absence d'autorisation de séjour à moyen-long terme – ne suffit pas à construire des alternatives.

## **2.- Connaissance = Pouvoir**

Les liens entre connaissance, savoir et pouvoir sont étroits. Le savoir est politique. Le personnel est politique. Dans le cadre du Mouvement de Libération des Femmes (MLF), les groupes de conscience, notamment, ont permis une appropriation et une construction de connaissances et de savoirs. Il est difficile, voire impossible, de ne pas aborder la dimension politique du savoir.

Les mouvements des femmes et par la suite les *gender, gay, lesbian studies, postcolonial studies, minorities studies and intercultural relationships* ont souligné l'importance de se situer, de dire « je » et d'explicitier à partir de quelles positions le sujet parle. Dans quelles conditions, à partir d'où se construit une réflexion, un savoir ? A partir de quelles actions, de quelles bases théoriques ? Qui parle ?

Une fois ces savoirs constitués, ces recherches menées, peut-on en diffuser les résultats sans chercher à avoir un impact sur la réalité ou plutôt les réalités ?

Et, enfin, travaille-t-on **avec, sur ou pour certaines catégories de personnes ?**

### **3.- Exemples de travail avec des personnes concernées**

° Dans un des ateliers du colloque *La pensée et l'action dans le pouvoir. Colère: dynamiques soumission-insoumission et création politique*, des personnes requérantes d'asile déboutées\*, militantes du collectif *Droit de rester à Lausanne*, nous ont lu leurs textes, rédigés dans le cadre d'un atelier d'écriture. Ces constats ont abouti à des revendications portées devant le Grand Conseil vaudois (*droit-de-rester.blogspot.com*).

° Lors de la 2ème marche dans les communes organisée par la MMF-Genève, le 28 août 2010, nous nous sommes arrêtées aux Tattes, où des femmes requérantes d'asile déboutées\* nous ont également lu leur colère, leur espoir et leur crainte. Ces textes ont été rédigés dans le cadre d'un atelier d'écriture mis sur pied par une association (mur de pierres (?)).

° Enfin, le groupe de travail *Solidarité avec les femmes sans statut légal\** (Collectif du 14 juin), était constitué de femmes sans et avec autorisation de séjour. Dans cet espace, nous avons appuyé durant plusieurs années les revendications des travailleuses domestiques sans statut, élaboré une réflexion commune et construit ensemble toute une série d'actions.

Dans des contextes de précarisation accrue et de réduction de droits, il est plus que jamais nécessaire de travailler avec les personnes concernées. De quelle manière appuyer leurs luttes et leurs revendications?

### **4.- Des connaissances pour déconstruire des représentations et des des logiques de pensée: une utopie?**

**1) Les soi-disant-e-s « profiteuses/eurs », « abuseuses/eurs » dans le cadre de la LEtr (Loi sur les étrangers) , Lasi (Loi sur l'asile), Laci (Loi sur le chômage), LAI (Loi sur l'assurance-invalidité), entre autres...**

La mise sur pied de procédures d'humiliation, répétées, institutionnalisées, à l'encontre de plusieurs catégories de personnes – migrantes, requérantes d'asile, chômeuses, précaires, malades ou encore accidentées – rappelle les modes de fonctionnement d'un système concentrationnaire, pas encore exterminatoire.

Prenons le thème – large, aux multiples facettes – du chômage et de l'accès au marché du travail. Sujet d'actualité, sur lequel porte d'ailleurs les prochaines votations du 26 septembre (4ème révision de la Laci). L'équation communément acceptée est la suivante: formation = emploi.

C'est-à-dire qu'un des seuls instruments vraiment efficaces pour lutter contre le chômage serait la formation. Pratiquement tout l'échiquier politique, les médias, ainsi que certains syndicats, scandent le même *credo*. Vraiment ? Dans un contexte de raréfaction de l'emploi et de trajectoires de précarisation accrue, souvent déqualifiantes pour de nombreuses femmes, mais également pour des hommes, peut-on encore utiliser cette équation qui empêche de faire une analyse correcte du phénomène et par conséquent de réfléchir aux mesures à prendre dans une société où le « plein emploi » n'existe plus ?

## 2) La domination portée au loin.

Actuellement, les multiples facettes de la « culturalisation » de la violence renforcent les mécanismes de déni. L'engouement pour l'exotique, pour la domination et l'oppression portées au loin – crimes d'honneur, excision, etc. – avec une prédilection pour certaines aires géographiques, notamment arabo-musulmanes permet à nos sociétés de ne pas remettre en compte ces propres mécanismes de domination et de discrimination. « L'égalité »<sup>2</sup> prêchée en exemple – notamment dans les brochures, programmes, etc. à l'intention des personnes migrantes, qui elles, viendraient d'une culture, d'une religion, d'une aire géographique, plus ou moins « traditionnelle », pour ne pas dire « barbare » et « arriérée » – est une valeur vers laquelle, depuis peu de temps en Suisse, on essaye de tendre, nullement acquise.

De surcroît, nous pouvons avoir un impact sur les lois de ce pays. Pour ne prendre qu'un exemple, l'article 50 de la LEtr, où pour une femme victime de violence conjugale – dont le renouvellement du permis dépend du maintien de l'union conjugale – se protéger de la violence de son partenaire en quittant le domicile conjugal, peut signifier être expulsée ou devenir sans papier...

## 5.- Deux éclairages théoriques: l'articulation entre les droits et les besoins (Lamoureux, 2005)<sup>3</sup>, les liens entre le moyen et le long terme (Delphy, 2002)<sup>4</sup>.

Différents procédés (Lamoureux, 2005) participent à la réification des situations, comme de certaines catégories de personnes, en les réduisant à des objets et en les appréhendant comme des *tsunamis*, alors que ces situations et ces catégories sont les résultats de différents rapports sociaux et de contextes socio-politiques bien précis. Un de ces procédés est le déni de subjectivité. Certaines catégories de personnes sont en effet privées de toute légitimité pour nommer les rapports sociaux

---

<sup>2</sup> Encore faudrait-il définir ce qu'on entend par ce terme.

<sup>3</sup>LAMOUREUX Diane (2005), « Objectiver les personnes, réifier les situations », in *Nouvelles Questions Féministes*, 24 (1), 24-37.

<sup>4</sup> DELPHY Christine (2002), *L'ennemi principal : penser le genre*, Paris, Éditions, Syllepse.

dans lesquels elles sont insérées. Dans ce contexte, les quelques exemples de travail dont j'ai brièvement parlé sont les signes de changements sociaux possibles. Malgré la précarisation et le durcissement législatif, une parole se développe et dénonce des mécanismes d'oppression et de domination. Ainsi certains groupes sociaux dominés ne peuvent plus, ou moins, être assimilés à des objets et présentés comme tels. Lamoureux (2005) souligne qu'au niveau politique, une des manières de s'opposer à la réification est la mise sur pied de mécanismes qui permettent d'acquérir des droits en opposition à une attention focalisée sur les besoins, qui elle, crée des victimes ce qui est malheureusement le résultat de la plupart des politiques publiques.

Néanmoins, toute l'ambivalence se situe là, comment acquérir et revendiquer des droits quand on appartient à une ou des catégories d'individu-e-s, en situation de grande précarité ou privé-e-s de droit, ou évoluant dans des zones où l'arbitraire est présent?

L'article de Delphy (2002) donne deux éléments de réponse aux difficultés que rencontrent les mouvements féministes et j'ajouterai, de manière plus large, vraisemblablement l'ensemble des mouvements sociaux. Le premier est la non- différenciation qui a été faite entre le court et le moyen terme. C'est-à-dire accepter réellement que les changements ne peuvent se faire que dans le long terme et ne pas les vouloir trop rapidement, afin d'éviter, du moins en partie, les phases d'épuisement et d'amertume de personnes impliquées dans des mouvements. Le second, le manque d'outils pour mesurer la marge de manoeuvre que nous possédons:

« Il y a toujours ce problème d'évaluer la part de déterminisme: si on est dans un système trop déterministe (...) on est comme les militants traditionnels pour qui il n'y a pas de changement au niveau individuel possible. Mais si on a une analyse trop peu déterministe, à ce moment-là, on ne fait plus la distinction entre ce qu'on peut changer soi-même et ce qu'on ne peut pas changer soi-même (Delphy, 2002, 89) ».

## **Revendication**

Comment mettre sur pied des mécanismes pour acquérir des droits?

Comment construire des savoirs – militants et académiques – et des actions pour désamorcer certaines représentations, comme certaines logiques de pensée, dans un objectif de changement social?

\* La Suisse essaye de canaliser la réalité migratoire par deux balises: la Loi sur les étrangers (LEtr) et la Loi sur l'asile (Lasi). Si la précarité caractérise les statuts qui en sont issus, il est important de

ne pas les confondre et de savoir que notre législation les fabrique de manière différente. Les personnes sans autorisation de séjour travaillent et vivent en Suisse, parfois depuis des années, toutefois leur pays de provenance (hors UE et AELE) et la manière dont les besoins économiques sont définis les empêchent d'obtenir un permis. Par ailleurs, il existe toute une série de situations où il est possible de perdre une autorisation de séjour: décès ou séparation de son/sa conjoint-e, perte d'emploi, période jugée « trop longue » de chômage ou d'assistance financière, échec aux examens ou changement de filière, par exemple. Les requérant-e-s d'asile proviennent généralement de pays en guerre. Ces personnes déposent dès leur arrivée en Suisse une demande d'asile, qui abouti à une décision, soit de non-entrée en matière, négative – dans ce cas, elles deviennent déboutées – provisoire, ou encore, beaucoup plus rarement, positive.